



26451 RM



AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

« Le Longeau », route de Lessy, Rozérieulles,
BP 30019 57161 MOULINS-LÈS-METZ CEDEX

Mission de contrôle de travaux de restauration de cours d'eau

Ruisseau des Nozes à FLEURY



MAI 2002

THERA
42, rue du Sergent Bobillot
Tel: 03 83 90 28 45 Fax: 03 83 90 29 47
Email: thera@thera.fr



Introduction à la fiche évaluation des travaux réalisés sur le ruisseau des Nozes

7. Motivations des travaux :

Le ruisseau des Nozes n'est pas mentionné sur la carte **IGN** au 1/25000^{ème}. Il s'agit en fait d'un fossé d'une longueur de 750 mètres allant de la RD 913 au canal du moulin (canal relié à la Seille). L'alimentation de ce fossé est assurée par les eaux pluviales en provenance de surfaces imperméabilisées de la commune et par la sortie de la station d'épuration. Devant l'augmentation des surfaces imperméabilisées liée à la création de lotissements, des dégradations de plusieurs natures apparaissent sur le cours d'eau. Un recalibrage a été réalisé, des dépôts sur 4 mètres de large ont été régaliés sur une hauteur de 1,5 mètre le long des berges sur environ 300 mètres de long. Ces différentes opérations entraînent une érosion régressive importante.

La commune décida alors de procéder à la renaturation du cours d'eau pour enrayer les phénomènes d'érosion et essayer de donner au cours d'eau un meilleur aspect paysager. Par ailleurs, elle associa à son projet l'acquisition d'une bande de terrain de 20 mètres de part et d'autre du cours d'eau afin de mener à bien l'opération et l'entretien à venir.

2. Etat du milieu avant travaux :

La commune avait fait un état des lieux très précis en septembre 1997 de l'état du cours d'eau et le plan au 1/2000^{ème} ci-annexé reflète la situation initiale.

Le cours d'eau était bordé en rive droite de terres céréalières et en rive gauche successivement de la station d'épuration, de prairies pâturées (340 mètres), de prairie de fauche (60 mètres), de terres céréalières (250 mètres) et de jardins privatifs (60 mètres).

Ainsi le cours d'eau avait été divisé en plusieurs secteurs :

- 43 % de cours non ou peu dégradé (sections 1 à 4 et 10 et 11) : lit majeur de 2 à 4 mètres à berges stables.
- 17% de cours moyennement dégradé (sections 9 et 12) : lit majeur élargi à 8 à 9 mètres avec encaissement jusqu'à 4 mètres et une végétation arborée abondante non entretenue.
- 40 % de cours très dégradé (sections 5, 6 et 8) : lit majeur pouvant avoir 18 mètres de large avec des profondeurs de 4 à 5 mètres et des désordres liés à l'érosion, arrachement de clôtures, de poteau électrique. C'est dans ce secteur que les dépôts probablement liés à des curages anciens ont été déposés en rive droite.